



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/10/2021

### **ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER LA PLANTATION DE HAIES ET D'ARBRES DANS LES PARCELLES AGRICOLES EN HAUTS-DE-FRANCE**

12 structures lauréates pour sensibiliser et accompagner  
plus de 2 900 agriculteurs en 2021-2022

Pour rappel, l'État, les agences de l'eau (Artois - Picardie et Seine - Normandie), avec le soutien technique de l'office français de la biodiversité (OFB) et en partenariat avec la Région Hauts-de-France, s'étaient associés au travers de cet l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Animation pour la plantation de haies et d'arbres champêtres » du mois de mai 2021 afin de développer l'implantation de haies et arbres champêtres au service des transitions agro-écologiques et climatiques. 12 structures ont été retenues :

- ADPEVA CPIE Val d'Authie
- Afac - Agroforesteries Hauts-de-France
- Association Canopée Reforestation
- Association Française d'Agroforesterie (AFA)
- Association Poul'Haies Arbres
- Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Syndicat Mixte du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays du Cambrésis
- SARL PUR Projet
- SAS PERI-G
- Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA)
- Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNR CMO)

Leurs interventions visent à sensibiliser, animer et accompagner techniquement les agriculteurs et les acteurs des territoires pour amplifier la plantation de haies et d'arbres dans les parcelles agricoles en Hauts-de-France : plus d'1 million d'euros de crédits « France Relance » sont engagés pour soutenir les programmes d'action des 12 lauréats.

#### **Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Tout au long de ce processus, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) s'est appuyée sur l'expertise de la direction régionale de l'office français de la biodiversité tant pour la mise en place de l'appel à manifestation d'intérêt que pour l'instruction des candidatures.

**Au total, ce sont plus de 2 900 agriculteurs qui seront sensibilisés dans le cadre de la mise en œuvre de ces programmes d'actions, démarrés depuis le printemps dernier.**

Ce dispositif s'articule avec l'appel à projets (AAP) « Plantons des haies et des arbres agricoles » opéré par la Région Hauts-de-France et mobilisant les crédits du plan de relance afin de financer les implantations (haies, projets agroforestiers).

Plus de 280 km de haies et d'arbres pourraient, à terme, être implantées grâce à l'action conjointe des structures lauréates de l'AMI.

► L'appel à projets (AAP), opéré par la Région Hauts-de-France, décline les sous-mesures 4.4 et 8.2 des programmes de développement rural (PDR) Nord - Pas-de-Calais et Picardie.

Pour plus de détails, retrouvez les informations et les documents relatifs à cet AAP : [https://europe-en-hautsdefrance.eu/fiche\\_programme/aap-2021-plantons-des-haies/](https://europe-en-hautsdefrance.eu/fiche_programme/aap-2021-plantons-des-haies/)

**Les agriculteurs et les territoires pourront, s'ils le souhaitent, s'appuyer sur les structures d'accompagnement lauréates de l'AMI pour les accompagner dans leurs projets.**

Les actions soutenues concernent les projets de plantation qui commencent à l'automne 2021 et en 2022.

► Retrouvez les contacts des 12 structures lauréates de l'AMI sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France :

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Accompagner-et-amplifier-la>

#### **Préfecture de la région Hauts-de-France**

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)